

BAREME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Isabelle FAGOT

Immobilier d'habitation

Maison, Appartement, Immeuble, Terrain, Garage, Parking:

Mandat de Vente

Honoraires **TTC** charge acquéreur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

De 0€ à 50000€ : 5000,00€
De 50001€ à 100000€ : 6000,00€
De 100001€ à 150000€ : 7000,00€
De 150001€ à 175000€ : 8000,00€
De 175001€ à 200000€ : 9000,00€
De 200001€ à 225000€ : 10000,00€
Au delà de 225001€ : 3,95%
Mandat exclusif > 225001€ : 3,85%

Mandat de Recherche

Honoraires **TTC** charge Acquéreur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
(Le barème est identique au mandat de vente)

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT à la charge de l'acquéreur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
Achat - Vente de fonds de commerce, Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :
Grille identique à "Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage" Voir ci-dessus

Vente d'Immeubles neufs

Le % de mes honoraires est défini par les grilles tarifaires des promoteurs selon les programmes de commercialisation.

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 17/02/2021

Informations

44 allée des Cinq Continents
44120 VERTOU
Tél: 09 71 21 10 12
www.immo-reseau.com

RCS NANTES 519 718 886
SAS au capital de 10.000€
SIRET : 519 718 886 00020
Carte T-G CPI 3002 2018 000 024 971

Garantie GALIAN 120.000€
TVA Intracom. : FR10519718886
Code APE : 6831Z